

n°3



# CONSTRUIRE !

Bulletin d'information de la section CFE-CGC Peugeot Mulhouse

**CFE  
CGC**  
Métallurgie

## A QUI PROFITE ...

**P**lus que jamais se pose la question de l'utilité de se syndiquer. Notre société qui dit permettre l'accès à toutes les connaissances et informations à tout un chacun ne nous offre qu'un miroir aux alouettes. Les revues de presse, les médias, internet, ce panel impressionnant qui devrait faire de nous des experts, des juristes, ne nous conduit qu'à la perte de nos repères et de nos droits. C'est un détournement pervers d'une avancée technologique réelle mais médiatisée et affublée de strass pour masquer les difficultés d'utilisation ou de compréhension.

Trop d'information tue l'information, c'est un constat qui entraîne une question essentielle : et si ceux qui cherchent à nous faire croire que nous pouvons nous débrouiller seuls dans les méandres des textes et règlements n'étaient pas en fait les seuls bénéficiaires du système ?

J'ai pu constater en tant que Conseiller Prud'homal que les salariés, même quand ils obtiennent gain de cause, sont malgré tout perdants. Mal informés, connaissant imparfaitement leurs droits et devoirs, ils finissent par devoir recourir à la voie judiciaire. Ces procédures ne sont pas neutres et elles ont un coût ! Frais d'avocat, procédures longues, répercussions psychologiques voilà le prix à payer.

Sept fois sur dix, le conflit aurait pu être évité et les malentendus éclaircis si le salarié avait pu se rapprocher d'une structure l'orientant, le conseillant, lui évitant les arcanes du droit. C'est à ces situations que répond le syndicat.

Par expérience militante, je me suis rendu compte que les employeurs sont les premiers à dénigrer l'utilité des syndicats mais qu'ils sont également les premiers à s'entourer de conseillers en droit social et à s'affilier à des chambres patronales ou à des unions professionnelles (qui a dit des syndicats ?).

Quelle que soit la taille de l'entreprise, les patrons connaissent l'intérêt de se regrouper ... mais VOUS le déconseillent.

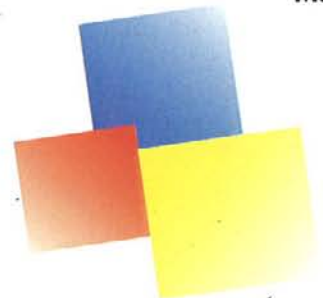
Chez PSA, être syndiqué représente la volonté de continuer à maintenir un contre pouvoir essentiel pour la démocratie. Contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, nous ne sommes pas dans un cocon confortable et garanti à vie. Mobilité, carrière, conditions de travail, horaires, qui peut affirmer tout savoir et, surtout, connaître tous les moyens de faire respecter ses droits ?

Sans compter que nous avons souvent des membres de notre famille qui travaillent dans d'autres entreprises. Etre syndiqué, cela permet aussi d'avoir des réponses à des questions hors PSA ...

Lorsqu'une certaine propagande viendra à nouveau vous expliquer l'inutilité des syndicats, demandez vous à qui profite votre solitude !



Michel SEGURA



## Sommaire

<b>Qui sommes-nous ?</b>	<b>2</b>
<b>La vie de la Section</b>	<b>3</b>
<b>Les agendas électroniques</b>	<b>4 et 5</b>
<b>"Construire sur le Web"</b>	<b>5</b>
<b>Histoire</b>	<b>6</b>
<b>Infos pratiques et brèves</b>	<b>7</b>

Juillet 2000



## QUI SOMMES NOUS ?

### LES DP (Délégués du Personnel) ...

Ils sont les porte paroles des salariés vis à vis de la Direction, leur rôle est essentiellement revendicatif. Ils vérifient l'application du code du travail, des conventions collectives, des accords d'entreprise, des libertés individuelles dans l'entreprise. Ils veillent aussi à l'application des règles d'hygiène et de sécurité ainsi qu'aux conditions de travail des salariés. En clair, ils sont les garants de l'application des règlements et lois.

### Les textes ...

Les délégués du personnel sont des élus de proximité. Ils sont élus pour 2 ans. Au CPM, la prochaine échéance est prévue en février 2001.

### L'application au CPM ...

Le groupe des délégués du personnel CFE-CGC se compose de 12 membres. Les 6 titulaires et 6 suppléants ont été élus en février 1999 avec 63 % des voix de l'Encadrement (le 2<sup>e</sup> collège composé des TA4, des ETAM et des Cadres).

Les délégués du Personnel CFE-CGC participent chaque mois ( en principe le 2<sup>e</sup> lundi) à une réunion centrale entre la Direction et les organisations syndicales. Des réunions sectorielles ont également lieu dans les usines d'Emboutissage, du Ferrage, de Peinture, du Montage, d'Outillage Central, de Mécanique, de Fonderie et de

Forge. Ils posent des questions (en fait vos questions) qui concernent principalement l'Encadrement.

### Les domaines d'intervention...

Concrètement au CPM les délégués du personnel interviennent notamment dans les domaines suivants :

- carrières
- rémunérations
- évaluations de fonctions
- entretiens professionnels annuels
- charges de travail de l'encadrement
- conditions de travail de l'encadrement
- normes de gestion du personnel
- mobilité interne
- des cas individuels
- ...

DP Magazine, bulletin d'information des délégués du personnel, vous informe périodiquement du résultat de nos interventions.



### L'équipe CFE-CGC des délégués du personnel.

#### Titulaires :

UFOM	BAUMGARTNER Bernard (absent sur la photo)
UFIM	TOULOUSE Luc
EMBOUT	FINCK Lucien
MSTG	SUTTER Pierre
FERRAGE	TAIBL Raymond
MONTAGE	BELICAM Aimé

#### Suppléants :

MONTAGE	HEGY Paul
DSIN	CHAMPOUGNY Jean Jacques
UMM	COUSIN Bernard (absent sur la photo)
MSTG	HORN Bernard
PEINTURE	BIGOURD Bernard
OCMB	WOLFERSPERGER Jacques



## LA VIE DE LA SECTION

### L'équipe des CHSCT

Elus depuis fin mars (cf. Construire n° 2), voici les membres CFE - CGC des Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail du CPM (de gauche à droite) :

- **Debouts** : Pierre SUTTER, Jean Marie KIEFFER (représentant syndical), Bernard HORN, Martial PETITJEAN, Bernard BAUMGARTNER, Marcel BLANC (représentant syndical), Auguste GRIENEISEN
- **Assis** : Lucien FINCK, Aimé BELICAM, Luc TOULOUSE (représentant syndical), Jean Marie GRIVEL
- **Absents** : Daniel NUSSBAUMER, Gilbert KRAFFT, Jacques WOLFERSPERGER, Marc GASSER, Laurent GAUTHERAT, Daniel MARTIN, Pierre LIEBES, Jean-Luc BAUVOIS

### Amélioration Permanente des Conditions de Travail (APCT)

L'ergonomie, une victoire CFE - CGC ! !

Le 8 novembre 95 nous avons signé l'accord AP relatif à l'amélioration permanente des conditions de travail. Suscité par la CFE - CGC, cet accord, considéré par certains comme un accord de vitrine sociale a permis de mettre en place des avenants relatifs aux conditions de travail.

Dans le cadre du développement des démarches de progrès associant le personnel à tous les domaines de la vie au travail, l'évolution de l'ergonomie et celle des Conditions de Travail à constitué une priorité pour la CFE - CGC.

Dans toutes nos entrevues à la fois au siège Parisien comme au CPM, les représentants CFE - CGC ont toujours manifesté le besoin d'avoir une structure ERGONOMIQUE au CPM et au sein de PSA. Cette fois ça y est, la Direction a décidé et reconnu le besoin d'une structure ergonomique !

Pour la CFE - CGC, c'est une VICTOIRE non négligeable, car à force de réunions, de déclarations, de dossiers nous avons convaincu nos dirigeants ! Cette structure prend forme au CPM. Toutefois pour la CFE - CGC le dossier n'est pas clos et nous poursuivons notre action en demandant :

- La présentation d'un projet " ergonomie "
- Une charte de travail pour les futurs projets en y intégrant les Médecins.
- Création d'une banque de données PSA qui permettra aux Médecins, Ergonomes, Techniciens PVS, AET, etc... d'y puiser des améliorations ergonomiques opérationnelles sur les sites.
- Concrétiser cette situation par un accord entre les partenaires sociaux de PSA.

Une 2<sup>e</sup> manche se prépare, la CFE - CGC poursuit son action ! à suivre...

### Salaires : La CFE - CGC persiste ... et ne signe pas !

Comme nous l'avions annoncé dans le dernier numéro de Construire, la section CFE - CGC de Mulhouse s'était prononcée très largement pour une non-signature de l'accord salarial 2000. Tout comme la quasi totalité des sections CFE - CGC de PSA.

La CFE - CGC, syndicat de l'Encadrement, ne pouvait cautionner le sacrifice sur l'autel de l'égalitarisme et de la démagogie des intérêts des ETAM de PSA. Sans compter, qu'au delà du problème salarial, notre décision était largement motivée par le

malaise profond de l'Encadrement et la dégradation du climat social. Notre décision se voulait également un avertissement sur la problématique de l'Encadrement. Nous demandons toujours à la Direction d'ouvrir un groupe de travail sur le sujet avec la CFE - CGC, organisation la mieux placée pour exprimer les attentes et besoins de cette catégorie professionnelle.

Nous assumons nos choix et nous restons persuadés que la Direction fait fausse route en ne répondant aux attentes que d'une

partie des salariés du Groupe. Cette erreur est lourde de conséquences ...

Les quelques mois qui ont passé prouvent, si besoin en était, que nous avions raison. Il est évident que l'objectif Direction est revu à la baisse pour les ETAM ... on parle de 50 % de l'effectif concerné (99 et 98, 60 % et plus) avec des moyennes inchangées voire en baisse.

La CFE - CGC n'a pas signé, les ETAM auront l'occasion de se rappeler qui est dans leur camp !

### RTT Cadre : autonomie ou pas ?

Suite à la loi Aubry 2 (janvier 2000) un nouvel avenant a été négocié et signé après d'âpres discussions le 26 juin dernier.

#### Un succès pour la CFE-CGC :

L'essentiel du contre projet que nous avons présenté et défendu à Paris a été, non sans mal, accepté par la DG.

#### Seules ombres au tableau :

■ Le refus de la Direction de permettre la transformation des journées de congés formations en congés "tout court" dès la fin de l'année d'acquisition. Il faudra donc patienter une année de plus (janvier 2002)!

■ Le refus de la Direction, pour des motifs soit disant techniques, de l'utilisation des congés RTT individuels dès le mois d'avril de l'année d'acquisition, du fait du verrouillage des quatre journées de formation, alors qu'elles auraient pu n'être affectées qu'en fin d'année ! Pour tout le reste, voyons maintenant avec quelle souplesse ou quels gardes fous, avec quel respect de l'autonomie des Cadres ou avec quelle défiance, la Direction gèrera l'application de cet avenant au niveau :

- De la comptabilisation des 1/2 journées et journées de travail des Cadres.
- De la comptabilisation des heures au delà de 41 heures pour les Cadres liés à la production

#### Les questions de la CFE - CGC :

La belle charte de maîtrise du temps de travail, très ambitieuse aussi, et promise à tous, sera-t-elle suivie des engagements fermes pris à Paris, de changer la culture de la Haute Hiérarchie de PSA, en terme d'organisation du temps de travail des Cadres ?

Le CPM deviendra t'il la référence dans l'application de la charte ?

Tous les Cadres concernés joueront ils le jeu de l'autonomie qui leur est conférée, ou accepteront ils les blocages ou le chantage formalisé ou insidieux sur la carrière ?

L'avenir nous le dira bientôt, la CFE-CGC aussi !



## LES AGENDAS ÉLECTRONIQUES

... ou PDA (Personal Data Assistant) pour faire branché !



### Le futur dans la poche ...

L'homme arrêta de courir, exténué par l'effort violent et inhabituel qu'il venait de produire.

Tout espoir d'arriver à temps était maintenant envolé : le TGV s'éloignait doucement ne laissant apercevoir que les lanternes rouges dont la lumière diffuse se fondait dans les brumes vespérales et fraîches.

Il sortit de la poche intérieure de son Loden le PDA dernier cri dont son entreprise venait de le doter. L'écran couleur haute définition de l'appareil, grand comme un calepin, s'alluma instantanément. De quelques clics du stylet sur la surface sensible de l'écran, le voyageur se connecta à Internet.

En cinq minutes, il avait adressé une E-mail à son responsable pour le prévenir du contretemps et réserver une place dans le TGV du lendemain. Il paya son billet dans la foulée grâce à sa carte de crédit insérée dans une fente de l'appareil, approchant son œil droit de la mini caméra de façon à ce que sa rétine authentifie le paiement.

Il consulta brièvement son agenda du lendemain, songeant qu'à l'hôtel il aurait tout le temps de décaler ses rendez-vous.

Encore fallait-il trouver à se loger pour cette nuit s'inquiéta-t-il en voyant la petite horloge de la barre de tâche Windows afficher 21h44. Fort heureusement, la centrale de réservation des hôtels parisiens à

laquelle il se connecta lui confirma qu'une chambre était disponible à quelques pâtés de maisons de la gare de l'Est. Il activa la fonction GPS et se mit en marche, la valise à la main. Il lui suffisait de suivre les indications qui apparaissaient sur son appareil pour trouver son chemin jusqu'à l'hôtel.

L'homme décida, tout en marchant d'appeler chez lui. Il effleura une touche de son PDA avec le pouce et quelques instant plus tard l'image de son fils apparut dans un coin de l'écran alors que sa voix claire résonnait dans l'écouteur-micro sans fil de technologie Blue Tooth que le voyageur portait autour de l'oreille.

Ce dernier lui expliqua qu'il s'était attardé à filmer des acrobates et des mimes se produisant dans la rue, d'où son train manqué de peu. L'enfant lui demanda de lui envoyer les images... ce qu'il fit juste après avoir raccroché : les 30 minutes de la séquence filmée par la mini-caméra du PDA, numérisées et compressées ne prirent que quelques secondes à être transférées de la mémoire de l'appareil au PC de la salle de séjour du domicile où l'homme aurait dû se reposer ce soir...

Déjà l'enseigne verte de l'hôtel apparût au détour de la rue, sa lumière blafarde sur le trottoir humide ajoutant encore à l'atmosphère oppressante de cette nuit d'automne.



Et si c'était pour demain ?

De la science fiction pensez-vous ?

Plus pour longtemps.

Cette petite scène risque de se banaliser dans un proche avenir. Les PDA ont déjà cessé de n'être que des agendas électronique évolués

pour devenir des outils communicants, quelquefois aidés par un téléphone mobile en liaison infrarouge.

Ils ont pour nom Palm Pilot, Philips Nino, Compaq Aéro ou Casio PV100.

Ils fonctionnent sous des systèmes d'exploitation simplifiés, propres aux fabricants ou sous Windows CE (un Windows allégé). Disposant de 1 à 32Mo de mémoire, on est loin des capacités de stockage des PC portables, fussent-ils les plus petits. Et pour cause : les PDA n'ont pas de disque dur mais de la mémoire RAM seulement (sans compter l'extension possible sur de petites cartes Compact Flash très prometteuses.)

### Avantage de cet inconvénient :

Les PDA se mettent en route très vite par rapport à leurs grands frères PC portables qui demandent plus de temps à l'allumage et leur autonomie est bien supérieure. Cela en fait les machines idéales pour tenir à jour son agenda, son répertoire téléphonique et accéder à sa messagerie. Bien sûr, la plupart proposent le moyen de s'interfacer avec son PC domestique de façon à échanger des données.

### Limités, eux ?

Il ne leur manque que la parole! pensez-vous ? Eh bien non, car certains savent déjà stocker et jouer de la musique compressée (MP3). Attrayants, les écrans se font couleur et tactiles (ce qui permet une prise de note rapide au stylet grâce à des logiciels de reconnaissance d'écriture devenus performants et fiables).



### Alors... j'achète ? peut-être pas...

Encore un petit effort, messieurs les fabricants pour que le PDA, ou le pocket PC qui semble être son inévitable évolution, nous fasse abandonner sans regret le sub-notebook (PC portable de très



### Votre journal mulhousien "Construire" est sur la toile ...

Depuis début mai, Votre section syndicale est, sur Internet ! Le nom du site, "Construire". Sur ce support virtuel, vous trouverez plusieurs rubriques :

- Une description la plus précise et la plus claire possible de nos structures, au sein des instances de l'entreprise, et à l'extérieur. Vous saurez **qui joindre en fonction de vos problèmes**, et ce, de n'importe où !

## LES AGENDAS ÉLECTRONIQUES (suite)

petite taille) sur le bureau : gonflez vos PDA, faites leurs supporter les Lotus Suite et beaucoup d'autres logiciels de windows, ajoutez-y de la mémoire, une caméra numérique et une petite trappe pour glisser la carte micro-SIM du téléphone mobile, alors nous pourrons parler d'articles très très attractifs.



## TECHNOLOGIES ... et CFE-CGC

- L'actualité, avec un rappel de nos récentes décisions et prises de positions. (Congés 2000, ARTT, ...)

- Une description des différents services que nous pouvons rendre aux adhérents, avec entre autre, une aide à la "VVP". (Vente Voiture du Personnel)

- Un rappel des dossiers "pratiques" parus dans la version "imprimée" de Construire. (Le stress, Choisir un PC ...)

- ...

### Ce site est jeune, et il est forcément perfectible !

Rendez nous une petite visite, si vous avez des remarques "Constructives", n'hésitez pas ! Envoyez nous un e-mail !

Ci-dessous l'adresse du site (a), ainsi que celle à donner à vos amis s'ils cherchent une voiture PSA ! (b).

a) <http://perso.wanadoo.fr/cfecgc-peugeot-mulhouse/index.htm>

b) [http://perso.wanadoo.fr/cfecgc-peugeot-mulhouse/voitures\\_collaborateurs.htm](http://perso.wanadoo.fr/cfecgc-peugeot-mulhouse/voitures_collaborateurs.htm)

Attention aux points, tirets et "espaces", elles ne pardonnent rien, ces machines !!!

Bon surf !

### La Surveillance Générale ... suite !

Après les Pompiers, voici quelques chiffres sur l'activité de la Surveillance, Circulation et Accueil du CPM :

- L'équipe est composée de 23 personnes soit 5 inspecteurs, 15 surveillants (dont 3 femmes) et les deux dames de l'accueil. L'ensemble des horaires du CPM (double, SDL et nuit) est couvert.
- Entrées au CPM en 24 h : 6000 voitures, 1000 camions et 195 bus.
- Les deux dames de l'accueil délivrent par an : 706 autorisations d'entrée de matériel, 5000 laissez passer et 60000 fiches visiteurs.
- Les 5 inspecteurs parcourent 50000 km par an et
  - établissent 300 rapports d'accidents et d'interventions diverses,
  - constatent 400 infractions au Code de la Route
  - interviennent pour 700 stationnements gênants ou dangereux

Comme on peut le constater, il s'agit là d'activités soutenues et qui nécessitent des qualités de rigueur et de diplomatie mais aussi de ... compréhension de la part des salariés.





## D'INDENOR A PSA Peugeot Citroën !

### (2<sup>e</sup> épisode : la mise en route)

#### Résumé de l'épisode précédent :

Dans "Construire n° 3", nous vous avons rappelé les origines du Centre de Production de Mulhouse et nous nous étions arrêté en 1961/62.

### Des dates marquantes dans une vie industrielle !

**1962** La première construction importante est l'usine de Mécanique A, fabricante de boîtes de vitesses complètes pour les 403 et 404.

**1963** L'usine de Sochaux transfère toute son activité Forge à l'Île Napoléon avec une modernisation importante de ce métier. L'exemple le plus parfait de cette évolution est la "Hatebur". La même année, l'usine de Fonderie d'aluminium sous pression est aussi réalisée.

**1964** Création de l'Outillage Central, chargé de préparer les outils de presses ou de forge.  
**1970** Mise en service de l'usine de Carrosserie et de Peinture. Cette réalisation marque le début des usines Nord.



**1971** L'Emboutissage et la Tôlerie suivent et c'est la production des premières voitures complètes (204, 304 ... avant de passer aux choses mulhousiennes avec la 104).

**1972** L'usine de Mécanique B rentre en scène avec sa mise en chantier. Elle est destinée à produire des "éléments liaisons au sol".

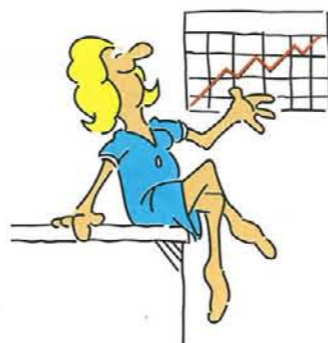
### Des chiffres marquants dans une vie industrielle !

1963 pièces forgées pour la 404  
 1965 pièces forgées pour la 204  
 1971 assemblage de la 304  
 1972 lancement de la 104

En 1983 la semaine passe de 45 h à 38 h 30

Effectifs :  
 1962 → 1000  
 1963 → 2000  
 1965 → 4000  
 1973 → 11000  
 1975 → 11146  
 1976 → 12 520  
 1978 → 15 734  
 1979 → 15 955

La première porte d'entrée était du côté NORD route CD39. Entrée par l'actuelle complexe sportif jusqu'en 1972.



### Retour vers le futur ?



Jean MEYER - 1974

Il y a plus de 25 ans, à la mi octobre 1974, naquit la section CGC du CPM, devenue la CFE - CGC par la suite.

Un contact extérieur d'un salarié impliqué en son temps dans la chose publique (municipalité) décide de créer la section.

L'aide d'un collègue (encore fortement impliqué), trop à l'étroit dans sa fonction professionnelle,

permet d'implanter la CFE - CGC à l'Emboutissage où la nouvelle équipe fit ses classes dans des conditions assez épiques.

Aux élections CE de février 1975, la CFE - CGC obtint un poste de suppléant au 3<sup>e</sup> collège du CE, dans le cadre d'une liste d'union. De 1975 à 1977, les choses évoluaient régulièrement et l'implantation s'étendit rapidement vers Carrosserie, les usines Métallurgiques et STCM pour arriver en force vers la Mécanique, usine historique dans laquelle l'émulation syndicale "fit rage".

Du fait de l'omnipotence à l'époque, sans partage, de la cgt et cfdt au CE, la CFE - CGC s'impliqua dans la gestion du CE et le changement de

majorité (CFE - CGC, FO et CFTC) devint un épisode plein d'expériences, dont les récits sont dignes de ceux des copains de régiment ou d'anciens combattants.

**Mais déjà à cette date, la section décida de ne pas se cantonner uniquement à l'intérieur des "grillages" du CPM mais aussi de s'impliquer dans les instances extérieures :**

participation à l'organisation d'un Congrès national de la Fédération de la Métallurgie CFE - CGC à Colmar, présence aux Prud'hommes de Mulhouse et dans les Caisses de Retraite et de Prévoyance, sans compter au Syndicat départemental de la Métallurgie et à l'Union Départementale.

(A suivre ....)

## Infos pratiques et brèves

### • Les conseillers du salarié

Préalablement à tout licenciement, tout salarié doit être entendu par son employeur avant l'envoi de la lettre de licenciement. Le salarié peut dans ce cas se faire assister par un spécialiste du droit du travail : le conseiller du salarié

Le conseiller du salarié intervient dans les entreprises qui ne comptent pas de représentants du personnel (c'est presque toujours le cas des entreprises de moins de onze salariés et souvent le cas des entreprises entre 11 et 50 salariés). Vous devez le choisir sur une liste arrêtée par le préfet dans chaque département, à consulter à

l'inspection du travail ou à la mairie.

Il vous assiste lors de l'entretien, doit défendre vos intérêts et vous informer de vos droits. Il peut s'enquérir du bien fondé des motifs du licenciement, présenter ses observations et compléter les vôtres. Par contre il n'est investi d'aucun pouvoir face à l'employeur, ce rôle revenant à l'inspection du travail ou aux conseils de prud'hommes.

La CFE-CGC est impliquée dans cette fonction au travers de conseillers intervenant dans tout le



département. N'hésitez pas, si vous avez des proches en situation de licenciement, à contacter le représentant CFE-CGC de votre secteur, ou directement vos contacts conseillers du salarié du CPM :  
**Jean Marie GRIVEL (FERRAGE),**  
**Bernard HORN (MSTG)**  
**Bernard BAUMGARTNER (UFOM)**  
 (de gauche à droite sur la photo).

### • Marché de l'emploi des Cadres :

#### Le service APEC

#### A vos marques sur Internet !

L'Association pour l'Emploi des Cadres vous offre ses services grâce au :  
 • Magazine "Courriers Cadres", le 1<sup>er</sup> hebdo entièrement dédié à la carrière des Cadres, vendu

désormais en kiosque

• Site Internet de l'APEC : [www.apec.asso.fr](http://www.apec.asso.fr) et l'envolée du cyber recrutement

A vous de jouer ! Sachez que 65 % des utilisateurs sont des Cadres en activité (et non des chômeurs) qui y trouvent une source riche en

informations sur les possibilités offertes par le marché et les outils de l'APEC.

Votre contact : Maurice SCHNOEBELEN,  
 Vice Président APEC - Administrateur CAPIMMEC



### • Pré-Retraités et Retraités...

#### Réussir sa reconversion !

La CFE - CGC propose aux jeunes vacanciers, pardon, aux jeunes pré retraités et retraités de la CAPIMMEC, de participer en couple, à un séminaire résidentiel de trois journées en Alsace (20, 21 et 22

septembre 2000 à MUNSTER), organisé par le Groupe MALAKOFF. Parmi les thèmes principaux : la retraite, un avenir à construire, connaître ses nouvelles ressources, rester en forme, protéger son capital santé, transmettre ses biens et son patrimoine, ...

Prix du stage en pension complète : 1300 frs par couple (800 frs pour les adhérents CFE CGC). Les délais sont courts, contactez rapidement la section syndicale CFE - CGC.

### • Le droit de savoir

Une précaution à prendre lorsque vous faites l'acquisition d'un véhicule neuf.

Lors de la demande de carte grise, faites la demande d'enregistrement du véhicule au nom de " Monsieur ou Madame ..... "

Ainsi le véhicule sera à l'un ou l'autre des époux et cela évitera en cas de décès de l'un ou l'autre des tracasseries administratives au conjoint survivant.

Pièces à fournir à votre demande de carte grise par l'intermédiaire

de votre vendeur voiture :

- 1) une fiche familiale d'état civil
- 2) une photocopie de la carte d'identité de l'épouse (ou vice-versa)



## Clarine

### MULHOUSE NORD ILE NAPOLEON

Un Hôtel Restaurant de caractère.



Zone d'activités à 500 m du Centre de Production PEUGEOT  
23, Rue des 3 Frontières - 68110 Illzach  
Tél. 03 89 61 81 50 - Fax : 03 89 61 94 39



OR.GE.CO

ORganisation GEnérale des COnsommateurs

À votre service pour

- ✓ Rappeler et faire valoir vos droits de consommateur
- ✓ Régler vos problèmes de consommateur face aux secteurs de la production, de la distribution et des services publics.

Informez vous en la consultant :

- 6, route d'Ingersheim - 68000 COLMAR  
Tél. : 03 89 24 13 49
- 24, rue J. Preiss - 68100 MULHOUSE  
Tél. : 03 89 24 13 49
- Site internet : <http://perso.wanadoo.fr/orgeco>
- Mail : [orgeco@wanadoo.fr](mailto:orgeco@wanadoo.fr)

## Avec la CFE-CGC,

vos intérêts sont  
pris en compte !

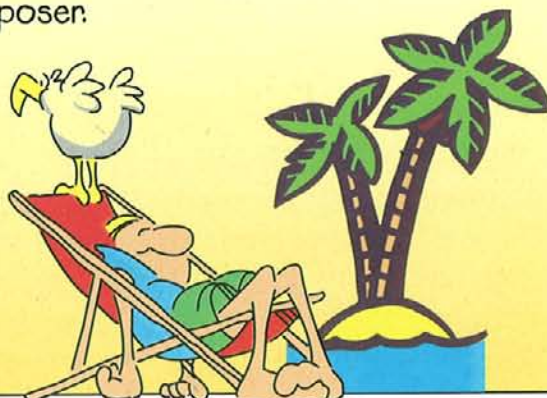


Nous pouvons dans  
tous les domaines sociaux  
vous apporter conseils et assistance.

N'hésitez-plus, contactez un militant  
CFE-CGC et adhérez.

*Pensez à vous, et  
rejoignez-nous !*

La Section Syndicale  
CFE - CGC  
du Centre de Mulhouse  
vous souhaite,  
ainsi qu'à vos familles,  
de passer d'excellentes  
vacances ...  
mer, soleil, campagne,  
bricolage, loisirs ...  
l'essentiel est de se  
reposer.



Responsable de publication : Maurice SCHNOEBELEN - Rédacteur en chef : Michel SEGURA  
Comité de Rédaction : Bernard BAUMGARTNER, Bernard BIGOURD, Jean-Jacques CHAMPOUGNY, Marc GASSER,  
Jean-Marie GRIVEL, Bernard HORN, Jean MEYER, Martial PETITJEAN, Pierre SUTTER  
et avec l'assistance de Carole HOULNE, responsable de la Communication à la Fédération de la Métallurgie CFE-CGC.  
conception et impression publi-h uffholtz - CERNAY - Tél. 03 89 75 51 43